

---

# PANORAMA DE PRESSE

---

08/04/2017 09h56

## Charte Entreprises & Quartiers

# SOMMAIRE

---

---

## CHARTRE ENTREPRISES

(17 articles)

---

---

  
vendredi 3 mars 2017

### Intérêt pour l'entreprise à recruter dans le quartier (543 mots)

Existerait-il un monde du travail et un monde des quartiers ? L'interrogation grandit sur un paradoxe. Celui d'un environne...

Page 5

  
vendredi 3 mars 2017  
07:47

### Des entreprises s'engagent à aider les quartiers prioritaires

(98 mots)

Hier, vingt-et-une entreprises audoises se sont engagées à mener des actions pour favoriser l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaire...

Page 6

  
mercredi 8 au mardi 14  
mars 2017

### Face et Delta s'associent pour mieux aider les chômeurs

(391 mots)

Emploi. L'incubateur SQY Cub était le lieu choisi, vendredi dernier, pour la signature d'un partenariat entre deux entités qui vien...

Page 7

  
vendredi 10 au jeudi 16  
mars 2017

### L'égalité hommes-femmes n'est pas acquise (762 mots)

L'Insee Hauts-de-France publie une étude sur la question montrant que les écarts entre les deux sexes persistent tout au long de la...

Page 8

  
mardi 14 mars 2017

### Premier anniversaire de la charte « Entreprises & Quartiers »

(319 mots)

Pour mieux épauler les talents À son lancement, il y a un an, la charte avait...

Page 10

  
vendredi 17 mars 2017

### Pour agir en faveur des quartiers prioritaires de la ville (452 mots)

État et entreprises s'engagent ! La crise économique est à l'origine du taux ...

Page 11

  
samedi 18 mars 2017

### Du travail pour la jeunesse (154 mots)

« Certains secteurs comme l'industrie ont du mal à recruter alors même que le taux de chômage et notamment celui des jeunes...

Page 12

  
samedi 18 mars 2017

### Favoriser l'emploi dans les quartiers prioritaires (443 mots)

AvignonUne charte pour favoriser l'emploi dans les quartiers prioritairesEntrée en application sur le territoire national en 2014, dans le cadre des nouvea...

Page 13

  
mardi 21 mars 2017

### Une charte «Entreprises et quartiers» (230 mots)

Partenariat Une charte «Entreprises et quartiers» Philippe De Mester, préfet de la Somme, signera la charte «Entreprises et...

Page 14

**Enedis s'engage dans les quartiers** (257 mots)

Bernard Gonzalez, préfet de Vaucluse, a signé la semaine dernière la première charte "Entreprises & quartiers" avec Patrice...

Page 15

**Activer les réseaux au bénéfice des quartiers** (380 mots)

C'est en grande partie grâce à FACE Vosges que la secrétaire d'État à l'apprentissage Clotilde Valter est venue ce mardi da...

Page 16

**[Dossier] Encourager les patrons à favoriser l'insertion professionnelle** (557 mots)

PASSERELLES. Convaincu que les entreprises sont de plus en plus enclines à jouer un rôle social, Thierry Costes, directeur du club d'entreprises Face Gran...

Page 17

**Sarah Ourahmoune, championne de boxe et déléguée du gouvernement en Seine-Saint-Denis** (856 mots)

Chef d'entreprise, responsable d'association, conférencière et professeure de boxe, Sarah Ourahmoune étrenne une nouvelle c...

Page 19

**La charte "entreprises et quartiers" est lancée** (323 mots)

Économie. Elle réunit 75 signatures. Le préfet Didier Lauga et 75 entreprises ont signé la charte "entreprises et quart...

Page 21

**Clermont express** (174 mots)

engagement Premières chartes « Entreprises et quartiers » Danièle Polvé-Mo...

Page 22

**GRDF s'engage dans les quartiers** (272 mots)

«De par son contrat de service public, GRDF se doit de regarder son environnement local, à la fois économique et social.» En signant la charte "Entrepris...

Page 26

**Saint-Denis : des chartes Etat-entreprises pour l'emploi dans les quartiers** (392 mots)

Un coup de pouce professionnel pour tous : il y a quelques jours, Manpower et le Ministère de la Ville ont signé le renouvellement de la charte ...

Page 27

---

---

**CHARTRE ENTREPRISES & QUARTIERS**

(1 article)

**La Lettre M\_Hérault\_ Quand les entreprises tendent la main aux quartiers (témoignages)**

Page 24

---

---

# CHARTRE ENTREPRISES

---

---



NANTES MÉTROPOLE

## Intérêt pour l'entreprise à recruter dans le quartier

L'emploi et l'activité économique dans les quartiers passent par la relation entre les jeunes habitants et les dirigeants d'organismes et entreprises, sans a priori. Évident, mais pas si simple...

**E**xisterait-il un monde du travail et un monde des quartiers ? L'interrogation grandit sur un paradoxe. Celui d'un environnement toujours plus cloisonné, alors que se multiplient les outils de communication. Un bailleur social raconte comment, lors d'un forum de l'emploi, « **les jeunes se tenaient d'un côté et les représentants d'organismes et d'entreprises de l'autre, à s'observer...** »

C'est ce genre de barrières édifiées sur la méconnaissance de l'autre que Sébastien Bécoulet voudrait faire tomber. Ce sous-préfet est chargé de mission pour la politique de la ville, l'emploi et la cohésion sociale.

Derrière ce titre, il s'agit de rétablir une confiance effilochée au fil du temps entre les pourvoyeurs d'emploi et ceux qui en cherchent. Entre des jeunes en quête d'avenir et des plus âgés ancrés dans la vie active. Entre ceux qui s'estiment différents pour une question de génération, de niveau de revenu ou de lieu de résidence.

Pas de la charité

Deux associations d'entrepreneurs se sont constituées sur la base de missions similaires : « **Le changement social et la réduction des inégalités.** »

De la part de Face (fondation pour agir contre l'exclusion créée en 1993, sous l'impulsion de Martine Aubry alors ministre du Travail) ou des Entreprises pour la cité (créée en 1986), l'idée semble généreuse.

En même temps, toutes deux précisent que c'est « **dans leur intérêt comme dans celui de la société** ». Car il s'agit pour les entrepreneurs de réussir les bons recrutements, déboucher les dynamismes. « **Il y a un gros potentiel dans les quartiers, de l'activité, des énergies et des compétences à utiliser. Ce n'est pas de la charité** », précise Sébastien Bécoulet

Contacts simples

Ces dirigeants ont adhéré à la charte « **Entreprises et quartiers** », proposée par l'État. Dans ce cadre, ils étaient une soixantaine, jeudi matin, à Saint-Herblain, à réfléchir aux actions à mener dans les quartiers prio-

ritaires. Des chefs d'établissements scolaires participaient à cette réflexion. Mieux anticiper les stages en entreprises pour les collégiens et lycéens, prendre en compte les limites de la mobilité des jeunes, proposer la découverte de plusieurs métiers...

Mais derrière ces intentions, une constante : celle de l'importance du contact le plus simple. « **Des jeunes nous voient comme des sortes de milices et nous les voyons parfois comme des bandes hostiles, alors, nous rencontrons 5000 collégiens et lycéens par an** », rapporte un représentant des transports urbains de la métropole. « **Nous organisons des rencontres sportives dans les quartiers et seulement après, pour les mêmes jeunes, un forum de l'emploi au pied des immeubles** », témoigne un bailleur social.

Toujours la même conclusion : « **le contact est essentiel pour démystifier les a priori** ». Aussi pour tordre le cou à l'idée toute faite selon laquelle cohabiteraient deux mondes, là où il n'en existe qu'un. ■

*par Jean-François Marival.*



## Des entreprises s'engagent à aider les quartiers prioritaires

Hier, vingt-et-une entreprises audoises se sont engagées à mener des actions pour favoriser l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires. La démarche est une déclinaison de la Charte Entreprises et Quartiers proposée par l'État.

L'État n'oublie pas les quartiers prioritaires de l'Aude. Le 21 juin 2016, diverses entreprises audoises ont signé avec l'État une «Charte Entreprises et Quartiers», s'engageant à apporter leur contribution au développement économique,...



Le Préfet Jean-Marc Sabathé a tenu à remercier en personne les signataires de la charte./ Photo DDM.





## Face et Delta s'associent pour mieux aider les chômeurs

**E**mploi. L'incubateur SQY Cub était le lieu choisi, vendredi dernier, pour la signature d'un partenariat entre deux entités qui viennent en aide aux demandeurs d'emploi sur l'agglomération.

La Fondation Agir contre l'exclusion et Delta SQY, association regroupant de grandes entreprises, officialisent une relation qui existe déjà de façon informelle à l'occasion de la clôture de la Semaine de l'emploi. Les deux structures sont déjà signataires d'une charte Entreprises et quartiers et vont ainsi pouvoir aller plus loin dans leur action. **« Au club Face, nous avons la Job academy, offerte à des chômeurs de longue durée, coachés par du personnel de grandes entreprises. Le partenariat signé aujourd'hui va nous permettre de trouver davantage de cadres pour cet accompagnement »**, se réjouit

### ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Jacques-Lucien Petit, président de Face Yvelines. Un partenariat d'autant plus crucial avec un territoire qui va s'agrandir pour Face, qui cible en particulier les jeunes, puisque la structure sera compétente sur douze communes de l'agglomération au lieu de cinq aujourd'hui.



Laurent Legendre (à g.) et Jacques-Lucien Petit, ont officialisé un partenariat existant mais informel.

Point de synergie supplémentaire, Delta lance un club de RH (Ressources humaines). **« Nous allons être plus efficaces pour fournir des interlocuteurs à notre partenaire. Ce club sera aussi un facteur d'efficacité pour des RH qui ont un excellent réseau national et pourtant se connaissent moins localement »**, estime Laurent Legendre, président de Delta. Face aide une centaine de demandeurs d'emploi chaque année, auxquels il faut ajouter une centaine de scolaires et pourrait doubler ce chiffre en 2017 et se montrer plus visible dans les quartiers dits difficiles. La structure aligne 60 % de taux de retour à l'emploi. ■

*par Emmanuel Fèvre*

“ Trouver plus de coachs



ACTUALITÉS

• HAUTS-DE-FRANCE JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

## L'égalité hommes-femmes n'est pas acquise

L'Insee Hauts-de-France publie une étude sur la question montrant que les écarts entre les deux sexes persistent tout au long de la vie.

UNE précision d'abord. Non, le 8 mars, ce n'est pas la fête des femmes. Caroline Plesnage, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité déplore encore des manifestations telles que des enseignes qui offrent des fleurs.

Le 8 mars est bien la journée internationale des droits des femmes. Et non, l'égalité entre les sexes n'est pas encore totalement acquise même en France et même au XXI<sup>e</sup> siècle.

« *Malgré les efforts consentis, les écarts persistent à tous les âges de la vie des femmes* », souligne Sophie Élizéon, préfète déléguée à l'égalité des chances des Hauts-de-France. En guise de preuves, sont présentés les principaux résultats de la publication de l'Insee *L'égalité entre femmes et hommes dans les Hauts-de-France : des écarts tout au long de la vie*, publiée le 7 mars.

Les équipes de l'Insee ont utilisé les données du recensement de 2013 en définissant 4 grandes étapes de la vie. À chaque fois, ressortent des différences notables entre les hommes et les femmes.



Les femmes sont sous-représentées dans les ilières scientiiques et les formations d'ingénieurs.

### > Les illes réussissent mieux à l'école mais s'orientent différemment

Dans les Hauts-de-France comme ailleurs, les filles sont scolarisées plus longtemps que les garçons. Elles réussissent mieux au bac mais dès le lycée, elles s'orientent différemment. Elles sont moins nombreuses dans les filières sélectives à l'exception des formations médicales et paramédicales. Ainsi, elles sont sous-représentées dans les formations d'ingénieurs, les classes préparatoires aux grandes écoles, les filières scientifiques...

### > Un salaire inférieur de 26 % pour les femmes

Entre 25 et 29 ans, les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail et lors de leur vie active, de 30 à 65 ans, elles touchent un salaire inférieur de 26 % à celui des hommes. « *Le revenu net annuel moyen est de 19 080 € pour les femmes et de 25 900 € pour les hommes*, indique François Chevalier, directeur régional adjoint de l'Insee Hauts-de-France. *10 % de cet écart ne s'expliquent ni par les temps partiels ni par le type de poste occupé.* »

Cet écart de ressources perdue à l'âge de la retraite et passé 65 ans, les femmes vivent seules deux fois plus souvent que les hommes du fait de leur espérance de vie plus élevée.

### > Des actions à mener

Face à ces constats, la préfecture relaie l'action de l'État en région pour lutter dès le plus jeune âge contre les stéréotypes et les préjugés. « *Nous mettons en œuvre le plan interministériel en faveur de l'égalité professionnelle* », indique Sophie Élizéon. « *Nous travaillons avec le rectorat afin de former les enseignants et les conseillers d'orientation* », précise Caroline Plesnage. Les agents tentent également de sensibiliser les entreprises à ces questions.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des actions sont organisées.

Ainsi, vendredi 10 mars, au collège Albert Roussel de Tourcoing, des jeunes seront sensibilisés à l'entrepreneuriat féminin par

l'association 100 000 entrepreneurs. Trois entrepreneur.e.s ayant signé la charte entreprises & quartiers en décembre témoigneront.

Le samedi 11 mars à 9 h à Polytechnique à Villeneuve d'Ascq, l'opération « *Ingénieure au féminin* »,

sera officiellement lancée. Elle vise à promouvoir les métiers scientifiques, numériques et techniques auprès des filles. ■

*par Cécile Huyghe.*

## ENCADRÉS DE L'ARTICLE

---

---

### Stop au harcèlement de rue

**Dans le cadre du 8 mars - journée internationale du droit des femmes - l'association Lille Sans Relou a décidé de mettre en place le samedi 11 mars un mur de la honte du harcèlement de rue et un micro-trottoir de 13 h à 18 h sur la grand-place de Lille.**

**Les passants viennent déposer un témoignage sur un post-it qu'ils colleront ensuite sur le mur avec pour objectif de dénoncer mais surtout de sensibiliser face à la malveillance banalisée et montrer aux victimes qu'elles ne sont pas seules et peuvent réagir face aux violences sexistes, mais aussi racistes, ou homophobes.**

**Renseignements : [lillesansrelou@gmail.com](mailto:lillesansrelou@gmail.com)**





---

LIMOGES\_TOUTES\_EDITIONS

---

## Premier anniversaire de la charte « Entreprises & Quartiers »

**P**our mieux épauler les talents  
À son lancement, il y a un an, la charte avait été signée en présence du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner. Cette fois, pas de ministre, mais un aréopage de dirigeants d'entreprises et de représentants des pouvoirs publics, réunis vendredi dernier au gymnase Henri-Normand. Le lieu n'avait pas été choisi au hasard puisqu'il s'agit du « terrain de jeu » d'un des dix nouveaux signataires de la charte (le Limoges Hand 87) et qu'il est situé dans l'un des neuf quartiers prioritaires de la ville : le Val de l'Aurence.

La charte « Entreprise & Quartier » vise en effet à établir des passerelles entre le monde de l'entreprise et les habitants de ces zones confrontées, encore plus qu'ailleurs, au chômage et à la précarité. Un engagement dans lequel se retrouve Alfred Brou, dirigeant de TransVertcity, entreprise spécialisée dans la logistique urbaine éco-responsable. « Je trouve toujours curieux qu'une entreprise qui se développe cherche à diversifier ses produits et services mais pas ses collaborateurs », regrette-t-il.

Pour Jérôme Decours, le secrétaire général de la préfecture, « cet accompagnement des entreprises est décisif

dans le parcours professionnel des jeunes afin de leur mettre le pied à l'étrier. » En un an, grâce au pilotage du club d'entreprises Face Limousin, ces rapprochements se sont traduits par l'organisation de stages découverte et des interventions en milieu scolaire ou même par la signature de contrats à durée déterminée

La soirée s'est terminée en beauté avec la victoire du LH 87 sur Cherbourg. Et ce, pour le plus grand plaisir des 150 jeunes invités au match par les nouveaux membres.

Philippe Roch ■





---

---

QUARTIERS

---

---

## Pour agir en faveur des quartiers prioritaires de la ville

**É**tat et entreprises s'engagent !

La crise économique est à l'origine du taux de chômage élevé que l'on constate notamment dans les quartiers défavorisés. Il touche tout particulièrement les jeunes adultes.

En France, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a identifié 1.500 quartiers prioritaires de la politique de ville, dont quatre à Clermont-Ferrand : les quartiers nord (Croix-de-Neyrat, Champratel, les Vergnes), la Gauthière, Saint-Jacques et Fontaine du Bac.

Ils font l'objet d'un partenariat spécifique, dans le cadre des contrats de ville, associant autour de l'État et des collectivités territoriales, l'ensemble des acteurs concernés, dont les entreprises.

Ces dernières sont au centre de nombreux enjeux de la politique de la ville. La réforme issue de la loi du 21 février 2014 vise à en faire des partenaires naturels et durables.

Lancée en 2013, la charte Entreprises et quartiers réunit à ce jour, au plan national, soixante-sept grandes entreprises qui ont pris, avec le ministre de la Ville, des engagements concrets et individualisés en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

À travers des conventions d'application individuelle, les entreprises signataires s'engagent à conduire des actions concrètes en faveur des habitants de ces quartiers dans des domaines touchant à la formation et à l'orientation scolaire. Mais aussi à l'emploi par l'insertion et la formation, au développement économique grâce aux parrainages et à la mise à disposition de compétences, à l'accès aux services de proximité, à la prévention et à la lutte contre les discriminations, et au soutien aux initiatives locales.

Six entreprises ou clubs d'entreprises ont rejoint le dispositif et ont formalisé, à travers la signature de la charte, leur volonté de déployer des actions concrètes pour l'emploi et la

création d'entreprises dans les quartiers prioritaires.

Il s'agit d'Adecco, d'Auchan nord, de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, du Crepi (Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion) Auvergne, d'Engie et de Vinci.

Leur engagement est le point de départ d'une nouvelle mobilisation du tissu économique en faveur des quartiers et de leurs habitants, que l'État soutient et encourage, et qui prendra notamment appui sur le Crepi, missionné pour l'animation de la charte, en lien avec le délégué de la préfète, Danièle Polvé-Montmasson.

Pratique. Pour en savoir plus, contacter le Crepi Auvergne, 3 place de Jaude. Tél. 09.80.31.62.68. Site internet : [www.crepi.org](http://www.crepi.org) ■



25A – BESANÇON-VILLE

BESANÇONEMPLOI

## Du travail pour la jeunesse

C'est pour ouvrir les entreprises aux quartiers que 42 structures régionales étaient réunies hier matin.

« Certains secteurs comme l'industrie ont du mal à recruter alors même que le taux de chômage et notamment celui des jeunes dans certains quartiers, reste élevé », précisait Raphaël Bartolt, préfet de la Région Franche-Comté et du Doubs.



Par cette convention, l'Etat, le Grand Besançon et les entreprises volontaires s'unissent pour favoriser l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires. Photos Franck HAKMOUN Photo : L'Est Républicain

Dans son discours d'ouverture, Alain Blessemaille (maire de Braillans et 3<sup>e</sup> vice-président du Grand Besançon, en charge de l'économie, et de l'économie sociale et solidaire) rappelait le cadre de la signature de la convention « Entreprises et quartiers » : « Il s'agit d'une déclinaison locale de la charte 'entreprises et quartiers' initiée en 2013 par le ministère de la Ville ».



Concrètement, l'Etat, le Grand Besançon et les entreprises volontaires s'unissent pour favoriser l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires et une meilleure connaissance du monde l'entreprise.



A la clef, du travail pour la jeunesse. ■



Par cette convention, l'Etat, le Grand Besançon et les entreprises volontaires s'unissent pour favoriser l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires. Photos Franck HAKMOUN Photo : L'Est Républicain





E84-E84

AVIGNON ENEDIS VAUCLUSE EST LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ À S'ENGAGER DANS CETTE CHARTE AVEC LA PRÉFECTURE

## Favoriser l'emploi dans les quartiers prioritaires

### Avignon

### Une charte pour favoriser l'emploi dans les quartiers prioritaires

Entrée en application sur le territoire national en 2014, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la charte "Entreprises & quartiers" donne l'opportunité aux entreprises signataires de s'engager concrètement dans une démarche volontaire afin de favoriser la formation, l'emploi et la cohésion sociale au profit des habitants des quartiers prioritaires.

Dans le Vaucluse, Enedis est la première société à signer la charte pour la période 2017-2020. « Enedis a une longue histoire d'engagement social a rappelé son directeur, Patrice Perrot, lors de la signature de la charte jeudi 16 mars. Nous souhaitons présenter nos différents métiers dans les réseaux d'éducation prioritaire, aider les jeunes à décrocher des stages afin qu'ils puissent trouver leur voie et s'épanouir. »

### "D'Clic Stage" et pacte de la deuxième chance

Pour le préfet de Vaucluse Bernard Gonzalez, il est « urgent d'agir dans

le département, dont le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale ».

En signant la charte, Enedis s'engage à s'appuyer sur deux dispositifs développés dans le cadre du contrat de ville : avec l'utilisation "D'Clic Stage", tout d'abord, application pour smartphones de diffusion d'offres de stage auprès des jeunes. Puis avec le dispositif du pacte de deuxième chance qui vise les jeunes de 16-25 ans en situation de décrochage scolaire, professionnel et personnel. « L'idée est de sélectionner 6 à 9 jeunes hors du système sur le département cette année, pour leur ouvrir les portes de l'emploi, explique M. Gonzalez. Nous répondons à chaque problématique en mobilisant des solutions coordonnées de formation, logement et mobilité pour qu'ils puissent rapidement retrouver un statut social. »

De son côté, Enedis se doit de proposer à ces jeunes un tutorat de projet ou une immersion dans l'entreprise pour une durée de 15 jours.

### 65 000 euros dédiés au mécénat

Afin de mesurer les engagements pris par l'entreprise signataire, la charte comprend 11 critères d'évaluation

prenant en compte la formation, l'emploi et la cohésion sociale. Sont notamment pris en considération les offres proposées et acceptées sur "D'Clic Stage", le nombre de recrutements en alternance, CDD ou CDI, ainsi que les accompagnements et parrainages sur les projets réalisés.

De plus, Enedis devra valoriser 30 000€ de marchés passés avec les structures issues de l'économie sociale et solidaire et 65 000€ de mécénat au profit d'associations impliquées dans les quartiers prioritaires. « Un engagement utile et nécessaire » pour M. Perrot, qui n'a pas attendu cette charte pour accueillir début mars, 15 élèves du collège Roumanille pour un stage faisant valoir la multiplicité des métiers de l'énergie. ■



## Une charte «Entreprises et quartiers»

**P**artenariat Une charte «Entreprises et quartiers» Philippe De Mester, préfet de la Somme, signera la charte «Entreprises et quartiers» avec Pilar Cortes, directrice du développement de la fondation Face et 46 entreprises adhérentes ce mardi 21 mars. Par cette charte, les entreprises s'engagent à favoriser, pour les habitants des quartiers prioritaires, l'accès à l'emploi ou la création d'entreprises, mais également à agir pour le développement économique, social et

culturel dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Nouvelles technologies Inscriptions encore ouvertes au Start-up week-end e-santé Les volontaires peuvent s'inscrire à la première édition du start-up week-end e-santé les 24, 25 et 26 mars (inscription sur <https://www.eventbrite.com/e/billets-startup-weekend-amiens-e-sante-30587157010>). Du vendredi 24 au dimanche 26 mars, au quai de l'Innovation, 93, rue du Hocquet à Amiens, aura lieu le premier startup

weekend e-santé. Les participants bénéficieront de 54 heures pour créer une startup dans le domaine de la santé ou du bien-être en équipe et convaincre un jury. Étudiants, développeurs, graphistes, designers, ingénieurs, communicants, entrepreneurs, professionnels et acteurs du champ de la santé et du bien-être devront monter une équipe autour d'une idée qu'ils défendront devant un jury. ■





LOCALE

UNE CHARTE AVEC L'ÉTAT

## Enedis s'engage dans les quartiers

**B**ernard Gonzalez, préfet de Vaucluse, a signé la semaine dernière la première charte "Entreprises & quartiers" avec Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse, en présence de Bruno Descotes-Genon, directeur régional Enedis. Au niveau national, la charte "Entreprises et quartiers" avec une cinquantaine de grandes entreprises nationales signataires les engage à valoriser leur engagement au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans trois grands domaines : l'éducation et la formation,

l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie des habitants.

Enedis intègre ainsi le dispositif "D'clic stage" (application pour smartphones pour trouver et proposer des offres de stage dans le département) dès le début de l'année 2017 avec l'accueil de 17 stagiaires dès le début de l'année. Ces offres de stage ont vocation à être reconduites régulièrement via l'application pour permettre aux jeunes des quartiers de la politique de la ville de découvrir les différents savoir-faire de l'entreprise

sur le terrain, et construire un projet professionnel solide autour des métiers de l'énergie.

De plus, l'électricien doit valoriser plus de 30 000 &euro; de marchés passés avec les structures de l'économie sociale et solidaire du Grand Avignon et 65 000 &euro; de mécénat au profit des associations qui oeuvrent dans les quartiers de la politique de la ville. ■

*par Christian Gravez*



VOSGES

VOSGESÉCONOMIE

## Activer les réseaux au bénéfice des quartiers

C'est en grande partie grâce à FACE Vosges que la secrétaire d'État à l'apprentissage Clotilde Valter est venue ce mardi dans les Vosges visiter deux entreprises : Munksjö à Arches et Egger à Ramberwillers (notre précédente édition). Ce club d'entreprises « engagées au service du développement du territoire pour favoriser la lutte contre les exclusions » qui compte actuellement quelque 130 sociétés adhérentes était à nouveau force invitante ce mercredi.



Thierry du Bouëtiez était dans les Vosges ce mercredi à l'invitation du club d'entreprises FACE. Photo Eric THIÉBAUT Photo : Vosges Matin

L'invité n'était autre que Thierry du Bouëtiez, conseiller spécial du commissaire général à l'égalité des territoires (CGET) dont l'agenda vosgien aura été particulièrement fourni. Le directeur de FACE Vosges ne lui a pas menti lorsqu'il lui a dit : « Il se passe des choses dans les Vosges ».

Cela grâce notamment aux entreprises adhérentes à FACE Vosges qui ont signé la charte « entreprises et quartiers ». Thierry du Bouëtiez a rappelé l'esprit de cette charte nationale « qui ne repose sur aucune loi ou décret mais sur la volonté commune de partenaires publics et privés ayant pour motivation une volonté d'œuvrer en faveur du développement économique dans les quartiers relevant de la politique de la ville. »

Une dynamique plus ou moins vive et prenant des formes différentes selon les territoires.

Après une table ronde relative aux capacités des territoires à se dévelop-

per en milieu de journée au château des brasseurs de Xertigny, M. du Bouëtiez s'est rendu dans les locaux de l'association d'insertion Jeunesse et Cultures, sur le plateau de la Justice à Épinal pour effectuer un retour sur les actions de réussite éducative mises en place dans la ville chef-lieu des Vosges et animer des réflexions sur l'optimisation des moyens. Heureux hasard, ces locaux se trouvent à quelques mètres d'autres en pleine rénovation, qui accueilleront d'ici la rentrée une Maison de l'entrepreneuriat. En plus des clauses d'insertion professionnelle et autres actions prônées par le commissariat pour développer l'économie dans les quartiers, l'aide à la création ou la reprise d'entreprises par les jeunes des quartiers est l'un des objectifs visés par cette politique (« au sens noble ») d'activation des réseaux en faveur de l'emploi. ■

*par S.k.*



## [Dossier] Encourager les patrons à favoriser l'insertion professionnelle

**PASSERELLES. Convaincu que les entreprises sont de plus en plus enclines à jouer un rôle social, Thierry Costes, directeur du club d'entreprises Face Grand Toulouse, estime que les mentalités sont en train d'évoluer concernant l'insertion professionnelle. Un mouvement qu'il s'agit d'accompagner en faisant connaître les vertus des dispositifs existants.**

Engagé pour l'emploi et la diversité, le club d'entreprises Face Grand Toulouse, membre de la Fondation agir contre l'exclusion (Face), s'évertue depuis 15 ans à sensibiliser les entreprises sur leur responsabilité sociale tout en accompagnant les personnes éloignées du monde du travail. Une double casquette essentielle selon son tout nouveau directeur Thierry Costes. « Par nos actions, nous sommes amenés à démarcher des entreprises pour qu'elles s'investissent dans l'association ou pour des opérations de recrutement. Et le constat est qu'il serait faux de croire qu'il y aurait une réticence de leur part, les freins à l'embauche de personnes éloignées du monde du travail ne sont pas d'ordre idéologique. L'insertion professionnelle est une problématique finalement assez récente qu'il faut continuer à faire connaître en construisant des passerelles. »

Pour cela, Face agit dès le plus jeune âge en menant des actions de rapprochement entre l'école et les sociétés et œuvre en faveur de l'ensemble des publics concernés par cette problématique. Via une convention avec l'État, la structure est notamment chargée d'animer la charte Entreprises et Quartiers dans les zones prioritaires. Et parmi les interventions récemment engagées, le club a mis en place, en partenariat avec l'assureur AG2R, un coaching de quatre mois à destination des chômeurs longue durée de plus de 50 ans ainsi qu'une opération de recrutement et de formation de 16 services civiques pour GRDF afin d'aller à la rencontre des usagers pour les aider à mieux consommer. « Tous les jours, nous constatons l'envie des entreprises de s'investir dans le champ social mais elles ne savent pas forcément s'y prendre. Pour elles, le temps est de l'argent, il faut donc les accompagner, leur présenter les dispositifs comme les contrats aidés mais aussi les convaincre des plus-values que cela peut leur rapporter car il ne faut pas oublier qu'elles sont là pour dégager des bénéfices », estime Thierry Costes.

Pour encourager les patrons, il faut donc, selon ce dernier, continuer à mettre en place tout un écosystème autour de l'entreprise composé de structures spécialisées comme Face mais aussi d'actions publiques. À Toulouse, la Métropole a par exemple initié depuis plusieurs années des clauses d'insertion dans les marchés publics. « Idéalement, on devrait y arriver autrement mais le fait que la loi oblige les sociétés à employer des personnes issues des quartiers dans lesquels sont effectués les travaux est une bonne mesure. Cela va forcément montrer aux entreprises tout l'intérêt qu'il y a à recruter localement en termes de disponibilité, de ponctualité, de connaissance du milieu », poursuit Thierry Costes.

Enfin, dernier levier pour favoriser l'insertion, selon le directeur de Face, celui de la formation: « Avec notre expérience, nous nous sommes rendus compte que pour les patrons ce ne sont pas forcément les compétences qui sont les plus importantes. Ils attendent surtout de leurs collaborateurs qu'ils maîtrisent les codes de l'entreprise, aient une vraie posture professionnelle, soient sérieux et s'engagent dans la durée. Bref, des personnes sur qui l'on puisse compter, c'est vers cela qu'il faut axer les formations.

## En ex-Midi-Pyrénées

**207** structures d'insertion  
par l'activité économique



- 105 ateliers et chantiers d'insertion
- 56 entreprises et sociétés d'intérim d'insertion
- 46 associations

## En Occitanie

**98**  
entreprises  
et sociétés d'intérim  
d'insertion



**1140**  
emplois  
ouverts  
à l'insertion



## Sarah Ourahmoune, championne de boxe et déléguée du gouvernement en Seine-Saint-Denis

**C**hef d'entreprise, responsable d'association, conférencière et professeure de boxe, Sarah Ourahmoune étrenne une nouvelle casquette : retraitée des rings depuis sa médaille d'argent aux Jeux olympiques en 2016 à Rio (Brésil), la championne de 35 ans a été officiellement nommée «déléguée du gouvernement en Seine-Saint-Denis», ce jeudi à la préfecture de Bobigny. La mission lui a été confiée pour une durée d'un an. Sarah Ourahmoune interviendra dans les quartiers prioritaires sur les questions d'éducation, d'emploi, de mixité et de citoyenneté. Avec, évidemment, le sport comme vecteur. «C'est là votre valeur ajoutée», a souligné ce jeudi le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Patrick Kanner, l'incitant à «faire en sorte que l'action publique se voit à vue d'œil». J'installe officiellement, ce matin, @SarahOurahmoune, déléguée du gouvernement à Sevran/Aulnay-sous-bois @Prefet93 <https://t.co/PmebfKYKz> — Patrick Kanner (@PatrickKanner) 23 mars 2017 «Tu es l'exemple des enfants, des jeunes et de tous ceux qui ont envie de réussir», a complété Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers, la ville qui l'a vue grandir et où la boxeuse reste très impliquée. Quel sera exactement votre rôle ? SARAH OURAHMOUNE. J'ai commencé la boxe il y a vingt ans à Aubervilliers. L'entraînement m'a apporté un cadre dans lequel m'épanouir. J'avais envie de donner du sens à ma médaille olympique, c'est pourquoi j'ai accepté cette mission. Je suis convaincue que le sport permet de passer des messages positifs. Le programme Vivre en sport que je porterai est un

ensemble d'actions destinées à promouvoir la mixité, la citoyenneté et l'emploi. Le sport sera la réponse aux défis que rencontre la Seine-Saint-Denis. Quels sont les grands axes de votre action ? Nous en sommes encore au stade du diagnostic, mais les questions de l'emploi à travers le sport et celle de la pratique sportive des jeunes filles et des femmes seront une priorité. Nous allons travailler avec les entreprises qui ont signé la charte «entreprises et quartiers» (NDLR : dispositif favorisant l'accès à l'emploi et à la création d'entreprises dans les quartiers populaires) mais aussi avec les clubs et associations afin de cibler les jeunes qui ont envie de travailler ou de se former. Le sport est un révélateur de compétences et nous allons nous appuyer sur les éducateurs pour identifier ceux susceptibles d'intégrer une entreprise ou la fonction publique. Et pour les femmes ? Il faut les encourager, en mettant par exemple en place des académies qui permettent de découvrir le sport, ou bien encore par la mise en relation des associations sportives et de petite enfance de façon à ce que les mères de famille puissent faire du sport. Pourquoi avez-vous été choisie, d'après vous ? Pour l'image que j'ai ici, dans le 93, pour mon engagement dans le milieu associatif, pour mon réseau, aussi bien d'entreprises que de sportifs. Ma médaille olympique a été un tournant. Il y a un avant et un après Rio. J'ai été médiatisée d'un seul coup et le regard des gens a changé. Avez-vous hésité à accepter cette mission du gouvernement ? J'ai réfléchi car j'avais besoin de savoir comment je pourrais agir et être utile. Je le prends

comme un engagement, l'occasion de valoriser mon expérience de sportive et mon réseau. La Seine-Saint-Denis est un territoire que je maîtrise, cela fait vingt ans que j'œuvre sur le terrain, via les associations ou comme éducatrice spécialisée. Je compte m'en servir. Mon engagement est citoyen et non politique. C'est une mission sans étiquette, dans la continuité de ce que je faisais déjà. Je serai un trait d'union entre habitants et politiques. Vous êtes également ambassadrice en Seine-Saint-Denis de la candidature française aux JO 2024. Le but est que ces Jeux ne soient pas inclusifs, qu'il n'y ait pas juste un effet paillette mais un vrai héritage pour la population de Seine-Saint-Denis. J'entends souvent les habitants me dire : «On nous parle des Jeux, mais qu'est-ce qu'on aura, nous ?» L'héritage des JO, ce seront des infrastructures mais aussi la pratique sportive. Il faut que l'on valorise les compétences du territoire. Le 93 est riche de nombreuses nationalités et de nombreuses langues sur lesquelles on pourrait par exemple s'appuyer pour l'accueil des équipes étrangères.

Bio express 21 janvier 1982. Naissance à Sèvres (Hauts-de-Seine). 1996. Découvre la boxe à Aubervilliers, où sa famille a déménagé. 1999. Premier titre de championne de France. 2007. Obtient son diplôme d'éducatrice spécialisée. 2010. Crée l'association Dynamic boxe, qui propose des cours de boxe pour femmes avec halte-garderie. 2015. Crée son entreprise, Boxer inside. 20 août 2016. Devient vice-championne olympique de boxe à Rio (Brésil). 23 mars 2017. Nommée déléguée du

gouvernement en Seine-Saint-Denis.



par Florian Niget



Bobigny, ce jeudi 23 mars. La boxeuse médaillée d'argent aux JO 2016 Sarah Ourahmoune est nommée déléguée du gouvernement en Seine-Saint-Denis. Photo : LP/F. NI.





## La charte “entreprises et quartiers” est lancée

**É**conomie. Elle réunit 75 signatures. Le préfet Didier Lauga et 75 entreprises ont signé la charte “entreprises et quartiers”, le 15 mars dernier. Ce document officiel, mis en place en 2013, a pour but d’aider les quartiers prioritaires. Ainsi, les services de l’État, les élus, les associations, etc. s’engagent à se concentrer sur ceux qui en ont le plus besoin. Les entreprises qui s’impliquent dans ce projet prennent part à un véritable partenariat avec la politique de la ville pour contribuer au développement économique et social de ces zones prioritaires. «C’est un effort de la part des uns et des autres», déclare Didier Lauga. Se concentrer sur la jeunesse Selon la vice-présidente déléguée aux

contrats de la ville et à la jeunesse, Amal Couvreur,

*«il faut mettre l’accent sur la jeunesse. Il faut que nos gamins connaissent le monde de l’entreprise».*

Pour le représentant des chefs d’entreprise, Jean-François Blanchet, l’enjeu est de taille.

*«Il est important d’intéresser les jeunes à d’autres métiers que ceux qui sont “en vogue” comme les nouveaux médias numériques, qui rencontrent un grand succès, souligne-t-il.*

*L’échec scolaire n’est pas une fatalité mais peut être une opportunité de trouver une place en entreprise».* Agnès Praden (Pharmacie Agnès Praden) quant à elle fait partie des signataires qui s’impliqueront auprès des jeunes. Elle estime que «

*le monde de l’entreprise doit savoir rendre ce qu’il reçoit».*

Des actions concrètes La signature de la charte n’est pas l’aboutissement de ce projet de politique de la ville mais son commencement. Le club Face Gard accompagnera les entreprises dans la rédaction de leurs conventions avec l’État. Des parrainages pour les jeunes vont également être créés. Toutes ces mesures seront réalisables grâce à des apports financiers conséquents : 1 260 000 € du Département, et 1 M€ de la Région Occitanie. N. R. L’un des 75 chefs d’entreprise signe la charte. L. CHASSIER

■





---

CLERMONT\_FERRAND

---

## Clermont express

**E** ngagement Premières chartes «  
Entreprises et quartiers »

Danièle Polvé-Montmasson, préfète du département du Puy-de-Dôme, a signé récemment, en préfecture, une charte « Entreprises et quartiers » avec six entreprises ou clubs d'entreprises : Auchan Nord, Adecco, la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, le Crepi Auvergne, Engie et Vinci. À travers ces paraphes les

premiers dans le département, les signataires qui s'impliquent s'engagent ainsi à conduire des actions concrètes en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Et ce dans les domaines de l'éducation et l'orientation scolaire ; l'emploi, l'insertion et la formation ; le développement économique ; les services de proximité, l'accessibilité aux produits et les services de

l'entreprise ; le soutien aux initia-  
tives locales, le mécénat de solidarité.

Lancée officiellement en juin 2013, la charte « Entreprises et quartiers » compte à ce jour 67 entreprises signataires à l'échelon national et plusieurs centaines de PME au niveau local. ■



---

---

# CHARTRE ENTREPRISES & QUARTIERS

---

---

# La Lettre M\_Hérault\_Quand les entreprises tendent la main aux quartiers (témoignages)

## Fil infos



Le 21/3, à l'occasion de la soirée " Entreprises et Quartiers : comment s'impliquer ? ", Catherine Dardé, 1<sup>re</sup> vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la cohésion sociale, Chantal Marion, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, international, artisanat et Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, ont évoqué les grandes orientations de la Charte "Entreprises et Quartiers". Six entreprises engagées ont témoigné de leurs actions mises en place dans le but de réduire les inégalités et valoriser les richesses des quartiers prioritaires du territoire, à travers cinq thématiques - soutien aux initiatives locales et mécénat de solidarité ; services de proximité et accès aux produits et services des entreprises ; éducation et orientation scolaire ; emploi, insertion et formation ; développement économique.

« **Il n'y a pas que le recrutement des jeunes dans les quartiers, a insisté Pierre Pouëssel** (à ce jour en période de réserve, les propos ayant été tenus la semaine dernière, NDLR). *Il y a aussi des actions de parrainage, ce qui demande un investissement de la part des cadres dans les entreprises.* » Il a appelé les entreprises à des actes simples, comme l'accueil de stages de collégiens scolarisés en 3<sup>e</sup> - « *Beaucoup ont du mal à trouver des stages en entreprise* » - tout en rappelant le dispositif Garantie Jeunes, qui garantit une « *immersion professionnelle en entreprise* ». Avant de conclure, lyrique : « *Il y a des talents dans les quartiers, que j'arpente en permanence. Là où il y a la volonté, il y a un chemin.* »

**Abder Aboutman (Mission locale de la Métropole)** insiste sur l'aspect psychologique de l'aide : « *Les jeunes des quartiers n'arrivent pas à côtoyer certaines personnalités du monde économique et institutionnels. Ils ne sont pas reconnus, vivent une situation d'échec et doivent apprendre à adapter leurs comportements aux attentes de l'entreprise. C'est un public qui a des difficultés à croire dans le système.* »

**Audrey Attard, DRH de Carrefour Lattes et marraine d'un groupe Garantie Jeunes**, se félicite d'un taux de retour à l'emploi de 80 %. Elle a décrit un atelier d'immersion, avec une séquence « *vis ma vie* », où des collaborateurs volontaires du groupe de distribution sont venus partager leurs expériences et une journée de travail (points positifs et négatifs). Un autre atelier a porté sur la manière de se présenter.

**Sabine Sanchez, en charge du recrutement à Ikea Montpellier**, a détaillé les critères de recrutement du géant suédois : « *Le recrutement est basé sur le savoir-être, pas sur le savoir-faire. 80 % de nos collaborateurs sont recrutés via la méthode de recrutement par simulation mise en place par Pôle emploi.* »

**Lisa Oultaf (Gifting Studio)**, qui a elle-même été aidée, veut à présent « *passer un message d'espoir aux jeunes. Il y a Face Hérault, et d'autres actions. Il faut faire comprendre aux jeunes que des gens s'impliquent, que les entreprises ont besoin d'eux* ».

**Roger-Yannick Chartier (Corum Immobilier), président d'Initiative Montpellier**, souhaite « *être un exemple auprès des autres chefs d'entreprise. On ne peut pas admettre que des quartiers soient mis à part. Il suffit souvent de peu de choses. J'explique aux jeunes que je veux leur donner la possibilité de se réaliser, de croire en eux, même si les métiers de l'immobilier ne sont pas perçus comme étant glamour (sourire). Et cette démarche, au final, est une manière de vivre en paix sur un territoire* ».

Hubert Vialatte / vialatte@lalettrem.net



84A-84A

TOUS QUARTIERS UN ENGAGEMENT FINANCIER DE 45 000 EUROS PAR AN

## GRDF s'engage dans les quartiers

«De par son contrat de service public, GRDF se doit de regarder son environnement local, à la fois économique et social. » En signant la charte "Entreprises et quartiers", Joël Moraldo, directeur régional GRDF, renouvelle son engagement en faveur des quartiers prioritaires.

« Seize entreprises vauclusiennes s'étaient engagées dès 2014 et, pour la période 2017-2020, plusieurs autres vont les rejoindre. L'objectif est d'en réunir une vingtaine en 2017 », relève Charbel Aboud, sous-préfet chargé de mission, signataire au nom de l'État de cette convention qui intègre des critères d'évaluation et de suivi communs aux entreprises signataires.

Concrètement, ces conventions se déclineront sur trois thèmes : éduca-

tion, emploi et cohésion sociale. L'engagement de GRDF porte sur six stages annuels pour collégiens et lycéens des réseaux de l'éducation prioritaire d'Avignon, des malettes de sensibilisation aux éco-gestes pour les élèves de primaires, un partenariat avec FACE Vaucluse à hauteur de 30 000 € annuels pour faciliter le recrutement de huit jeunes en service civique pour une mission de sensibilisation des habitants de quartier sur la politique de la Ville.

Le volet emploi et développement économique se traduit dans le pacte deuxième chance pour six jeunes et par la poursuite du partenariat avec le chantier d'insertion Semailles et l'Esat La Roumanière. Chacune de ces actions est évaluée en fonction de onze indicateurs.

L'entreprise s'engage également auprès du club de basket de la Barbière et de la Banque alimentaire de Vaucluse.

« Pour nous, l'implication de GRDF va au-delà de l'apport financier. Il est aussi humain », se félicite la nouvelle présidente de la Banque alimentaire, Annie Paly. ■



## Saint-Denis : des chartes Etat-entreprises pour l'emploi dans les quartiers

Un coup de pouce professionnel pour tous : il y a quelques jours, Manpower et le Ministère de la Ville ont signé le renouvellement de la charte « Entreprise et Quartiers » à l'agence Manpower de Saint-Denis. Cette convention fixe un cap : former et employer en priorité les habitants des quartiers populaires. Gaëtan, 25 ans raconte : « Après l'armée, je suis allé chercher du travail auprès de Manpower. Ils m'ont trouvé un métier : chauffeur VL (*NDLR : véhicule léger*). » Il se tient droit, souvenir de bataillon, et sourit : « Mes copains, mes proches, ceux qui galèrent à trouver du boulot, un tel partenariat va les aider. » Sa formation de conducteur poids-lourd a commencé il y a une semaine. Il est confiant : il a déjà conduit des camions dans l'armée, « c'était autre chose ! » lance-t-il. Les trois mois d'apprentissage sont financés par son agence d'intérim. Gaëtan espère trouver un travail stable par la suite.

Pourquoi pas un CDI - intérim ? Comme Mohammed qui enchaîne les missions de cariste. Toujours intérimaire, il est employé en CDI. Un nouveau type de contrat, mis en place en 2013. A la fin d'une mission, Mohammed est prioritaire pour rejoindre une nouvelle entreprise. En cas d'absence d'employeur, son agence d'intérim lui verse le Smic. Un bon atout pour ce jeune père de famille : « Je suis plus stable financièrement. Trouver un logement a été plus facile. En CDI, tout est plus facile avec la banque ! » s'amuse-t-il. Il avoue avoir eu une scolarité difficile et sourit à l'idée d'avoir pu rebondir. En moyenne, il reste 36 mois dans chaque entreprise.

« Chaque fois qu'on arrive à connecter les besoins d'une entreprise avec le potentiel d'un salarié, c'est extraordinaire ! » se réjouit Jean-François Deroy, le directeur général de Manpower en France. Jean-Michel Thornary, commissaire général à l'Egalité des chances, le reconnaît : l'Etat ne peut pas tout. « On ne peut pas traiter le chômage seul, insiste l'émissaire du gouvernement. Ici, il y a de l'innovation. Des jeunes qui en veulent, les quartiers n'en manquent pas ! »



Mohammed est un jeune intérimaire qui bénéficie de la charte « Entreprises et quartiers » renouvelée récemment par le ministère de la Ville et l'entreprise Manpower.

Mohammed est un jeune intérimaire qui bénéficie de la charte « Entreprises et quartiers » renouvelée récemment par le ministère de la Ville et l'entreprise Manpower.

LP/P.J.

*par Pierre Jean*

